

Tiers Lieux et Parcs : une opportunité partagée



Engagé dans la transition énergétique et écologique, le réseau des Parcs travaille à l'adaptation des territoires dans l'organisation même des activités humaines et de leurs manifestations au quotidien. Liés à la transformation numérique et sociale, les tiers lieux contribuent à maintien ou au retour d'activités économique dans les centres-bourg, à la maîtrise d'une partie de la mobilité pendulaire liée au déplacement domicile-travail et, par leur dimension de lieu ouvert (activités professionnelles, culture, associatif), renforcent la cohésion sociale du territoire. L'étude réalisée permet d'appréhender les différentes formes de tiers lieux, d'observer plusieurs expériences conduites dans des Parcs en ouvrant des perspectives sur leur implication dans cette démarche.

Documents

[Télécharger l'étude](#)

Liens utiles

[Feuilleter l'étude](#)

[Les Parcs naturels régionaux, des territoires d'innovations pour le développement des tiers-lieux](#)